

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2019

MODERNISATION DE LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE - (N° 1978)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC48

présenté par
M. Garcia, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 100, substituer au mot :

« proportionnée »,

le mot :

« proportionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.